

Une stratégie nouvelle 2008-2010

L'Agence de Développement Social

De

«l'approche Guichet»

à

«l'approche territoriale»

L'Approche Guichet

Pendant la phase pilote (2001-2002) et jusqu'à la fin de l'année 2004, l'agence a utilisé une « approche guichet » qui consistait à :

- Communiquer sur le terrain pour faire connaître l'agence, sa mission et ses procédures ;
- Réaliser des formations aux partenaires qui en exprimaient la demande ;
- Étudier et répondre aux demandes de financement exprimées par les partenaires.

Cette démarche a montrée ses limites : seules les associations les mieux organisées et les plus outillées pouvaient postuler pour un appui. C'est pourquoi, à partir de 2005, l'ADS a adopté une nouvelle stratégie basée sur la territorialisation. Cette stratégie a progressivement évolué, en particulier après l'avènement de l'INDH :

- Baisse de la fonction de financement ;
- Quasi abandon du financement des ISDB ;
- Plus grande orientation vers l'urbain ;
- Priorité au renforcement des capacités des acteurs locaux.

L'approche territoriale

Une orientation stratégique

Qui répond aux priorités de l'Etat en matière de :

- o Aménagement du territoire ;
- o Décentralisation et régionalisation ;
- o Convergence et mise en synergie des programmes sectoriels ;
- o Promotion de l'action participative.

**Et qui s'inscrit parfaitement dans la
démarche de l'INDH.**

Implications de cette orientation pour l'Agence

- Evolution de la mission :
Du financement des projets à l'animation des territoires.
- Focalisation sur la formation et le renforcement des capacités.
- Plus grande coordination pour une plus grande synergie avec les partenaires institutionnels.

Les axes de la stratégie 2008 - 2010

3 axes majeurs

Et un axe « pilote »

1. **Formation et Renforcement des capacités (RCA);**
2. **Activités Génératrices de Revenus et d'Emploi (AGRE) ;**
3. **Développement Social Urbain (DSU) ;**
et
4. **Appui aux services sociaux de base.**

Formation et RCA

2 Principes d'Intervention

Apprendre en faisant et agir dans la durée (3 ans)

3 programmes

- Appui à la démarche territoriale
- Takwia
- Appui à la qualification des associations locales

**En plus de ces programmes, des projets «structurants»
peuvent être développés par les C.R de l'agence**

AGRE

Principes de base

- Généralisation de l'approche «filrière» sur une base territoriale : l'appui aux AGRE se fera à travers des programmes.
- Renforcement de l'accompagnement des petits producteurs.

Outils de travail

- Organe d'encadrement (OE)
- FDL : FREPE
- Caisses de Développement solidaire

Développement Social Urbain

2 Axes d'intervention

- **La Maîtrise d'Ouvrage Sociale (MOS)**
Accompagnement d'un promoteur (public) pour la facilitation d'une opération foncière ou immobilière, en particulier dans le cadre du programme VSB.
- **Le Développement social Urbain Intégré (DSU)**
Travail social sur un territoire urbain (quartier, municipalité, ville) en vue de son animation sur une base participative, en particulier en partenariat avec les élus et les ONG locales.

Appui au services sociaux de base et au développement humain (ADH)

Programmes pilotes transversaux

- **Genre**

- Institutionnalisation d'une culture égalitaire entre les hommes et les femmes dans les organisations, les projets et les programmes soutenus par l'agence
- Appui à l'élaboration du programme à moyen terme et de la méthodologie type d'intégration du genre dans les systèmes de gestion des FDL

- **Education**

- Programme de formation de formateurs et d'appui à la généralisation du préscolaire dans la région Chaouia Ouardigha
- Programme d'appui à la promotion de la citoyenneté dans 15 établissements scolaires à Casablanca

Appui aux services sociaux de base et au développement humain (ADH)

Programmes pilotes transversaux

- **Santé**

- Appui au programme de lutte contre le SIDA par la promotion des activités génératrices de revenus.

- **Environnement**

- **Jeunesse et sport**

- Espaces de dialogue des jeunes ;
- Programme d'appui aux Maisons de Jeunes ;
- Village d'animation sportives et culturelles (VASC) à Sidi Moumen.
Un Fonds d'appui aux programmes de développement et de formation destinés aux jeunes est en cours de montage.

Les partenaires de l'Agence de Développement Social

**pour la mise en œuvre
de la nouvelle stratégie**

4 partenaires essentiels

pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie

- Les associations ;
- Les collectivités locales ;
- Le secteur public ;
- Les universités et établissements de formation.

Les ONG dans la stratégie de l'ADS

Objectifs du partenariat

Renforcer le mouvement associatif et l'élargir ;

Professionnaliser certaines associations en respectant leurs particularités ;

Développer l'externalisation de certaines actions de l'agence.

Rôles du partenaire

Participer à la dynamique locale par l'animation du territoire ;

Renforcer la démocratie participative, notamment par la formation et le renforcement du réseautage ;

Gérer des petits projets de développement local ;

Jouer le rôle d'OE, en particulier aux profit des coopératives.

Cependant, l'appui aux AGRE
devra viser de plus en plus les coopératives

L'action avec les Collectivités locales

Objectifs du partenariat

Renforcer la décentralisation par la formation des élus et du personnels communal ;

Appuyer le développement local sur la base d'une approche stratégique planifiée (PDC) et participative ;

Contribuer au renforcement de la démocratie locale.

Outils de travail

Le Fonds de Développement Local (FDL) ;

La stratégie d'appui au développement territorial et de renforcement des capacités des acteurs locaux.

La tutelle technique de l'Agence

De part son positionnement institutionnel, le partenariat de l'agence avec le MDSFS fait partie des conditions préalables à la bonne réussite de sa mission. Il s'exprimera à travers les orientations stratégiques du Ministère qui guideront l'action de l'Agence de Développement Social. Et il se développera à travers la réalisation de programmes et de projets en commun.

**L'agence sera l'un des bras «armés» du Ministère.
Il participera de ce fait à la réussite de la politique sociale de l'Etat en général, et des missions du MDSFS en particulier.**

La tutelle financière de l'Agence

Même si le ministère des finances n'est pas impliqué directement dans les projets de l'agence, il n'en reste pas moins que son appui nous a permis de résoudre plusieurs problèmes et de progresser dans la formalisation et la mise en œuvre de procédures et d'outils qui ont grandement facilité les missions de l'agence. Il s'agit en particulier :

- D'une meilleure formalisation du contrôle à posteriori par la mise en place du règlement comptable et financier et du règlement de passation des marchés ; et
- D'une amélioration sensible de la gestion des ressources humaines grâce à la mise en place d'un contrat à durée déterminée.

Prochain chantier :

la préparation, en 2008, d'un contrat programme avec l'Etat.

Les autres départements

L'agence va poursuivre le partenariat avec les autres départements, en particuliers :

- à travers les programmes de l'axe A.D.H qui se poursuivront avec le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la Santé et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Par la poursuite des actions avec le Ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Agriculture et le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le secteur public

Agences régionales

L'A.D.S travaillera sur des actions de proximité qui s'inscriront en complémentarité avec les projets structurants de ces agences.

Dans ce cadre :

- Une convention MOS a été signée avec l'ADPS en septembre 2007 pour l'accompagnement social du projet Al Wahda à Laâyoune ;
- Un FREPE est en cours de montage avec l'ADO.

Le secteur public

ONE et ONEP

L'agence vise à compléter l'action de ces offices par le renforcement des associations gestionnaires et l'encouragement d'AGRE qui permettraient aux usagers, dans le monde rural, d'améliorer leurs revenus pour leur faciliter l'accès à ces services.

ORMVAs

Poursuivre, et renforcer le partenariat en vue de promouvoir les AGRE dans le monde rural.

ODECO

Favoriser la création des coopératives dans le domaine des AGRE et aider les associations concernées à se transformer en coopératives.

Partenariat avec l'Université

et les établissements de formation

Objectifs du partenariat

- Faire contribuer l'université aux activités de formation (continue) et de recherche qui entrent dans le cadre des actions de l'agence ;
- Favoriser l'implication des universités dans le développement local de leurs régions ;
- Appuyer le développement de l'université et soutenir les activités de formation de base liées aux missions de l'agence ;
- Construire des pôles de compétences locales autour des universités.

Partenariat avec l'Université

et les établissements de formation

Outils du partenariat

- Convention cadre avec chaque université :
identification des obligations de chaque partie,
création d'une commission A.D.S/Université
(CPU) ouverte à d'autres partenaires régionaux ;
- FDN-U :
Fonds à créer avec le MEN
l'A.D.S mettra 5 millions pour 2008,
les projets seront présentés par les CPU.

Coopération internationale

Les partenaires

PNUD - Union Européenne - Banque mondiale - FNUAP -
AFD - AECI GTZ - ACIDI - Wallonie Bruxelles

Le portefeuille total

21 projets - 58,96 millions de dollars US

+ un don de 600.000 € de l'AFD pour la MOS (novembre
2007)

Coopération internationale

Perspectives

- Mobilisation des bailleurs internationaux sur la formation et les AGRE comme axes d'activité principaux ;
- Appel à la coopération internationale pour appuyer des projets pilotes dans le milieu urbain et l'appui au « développement humain » ;
- Développement des actions avec la coopération décentralisée ;
- Coopération technique Sud-Sud avec l'appui de la BID.